

# PAD'ÂGE 37



Plateforme d'Admissions  
Directes Personnes Âgées 37

## PAD'ÂGE 37 : UNE EXPERTISE GERIATRIQUE TELEPHONIQUE 7J/7 ET UNE AIDE A L'ADMISSION DIRECTE DES PERSONNES AGEES EN INDRE-ET-LOIRE

### QUELLE MISSION ?

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2022, PAD'ÂGE 37 met à disposition des soignants une expertise gériatrique, par téléphone, au 02 47 47 87 87, 7 jours sur 7, de 9h à 18h, sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

**En dehors de tout contexte d'urgence vitale**, son objectif est d'apporter une expertise gériatrique et de favoriser l'admission directe en hospitalisation des patients âgés de plus de 75 ans depuis leur lieu de vie (domicile, foyer logement, EHPAD) vers un service de Court Séjour Gériatrique ou de médecine aiguë polyvalente à orientation gériatrique, sans passage par un Service d'Accueil des Urgences. PAD'ÂGE 37 est un projet du Groupement Hospitalier de Territoire Touraine - Val De Loire (GHT 37). **Ce n'est pas un dispositif de régulation médicale.**

### POUR QUI ?

La plateforme téléphonique est exclusivement à la disposition des soignants :

- **De soins primaires** : médecins traitants, médecins effecteurs lors de la permanence de soins les week-ends et jours fériés en journée, médecins des structures dédiées aux urgences en ambulatoire type SOS médecin, infirmiers en pratiques avancées (IPA)
- **Médecins coordonnateurs et infirmiers de coordination (IDEC) d'EHPAD**
- **Médecins d'HAD**
- **Régulateurs du SAMU - Centre 15** (notamment le médecin du dispositif de Service d'Accès aux Soins)

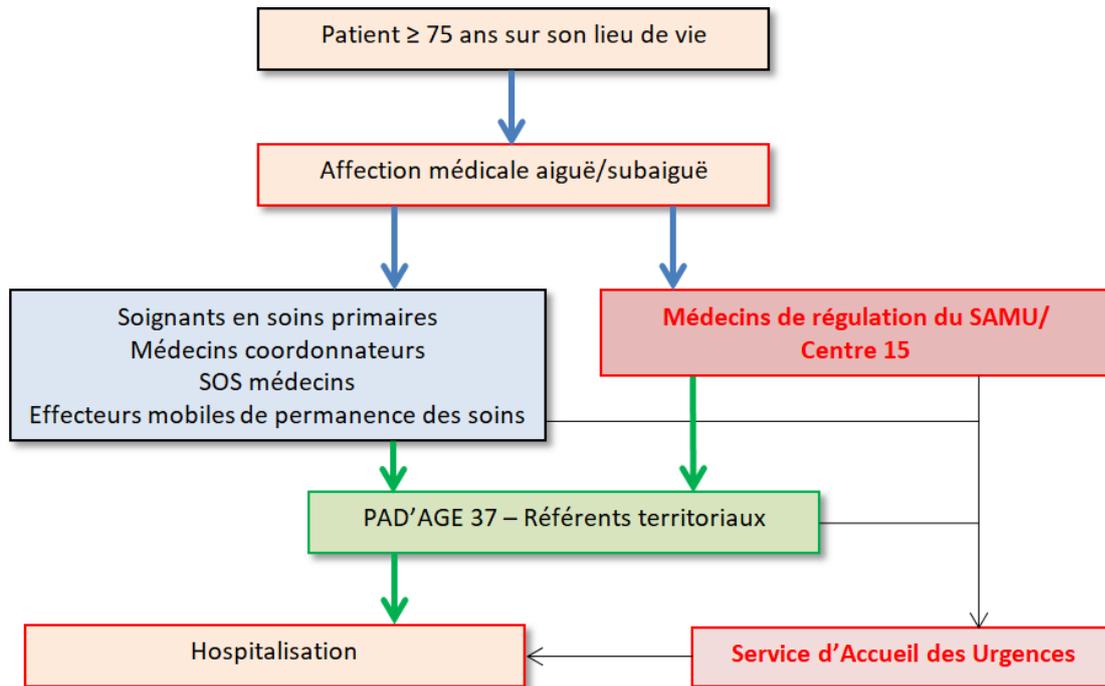
**Les patients éligibles** sont les patients :

- Agés de 75 ans et plus
- Affectés par une pathologie subaiguë voire aiguë :
  - sans que celle-ci ne représente une urgence vitale immédiate
  - ou ne relève d'une autre filière de soins spécifique (ex : dermatologie, gastro-entérologie...)

### QUEL EST LE PARCOURS SUIVI ?

La plateforme est sollicitée par le médecin, l'IPA ou l'IDEC à la suite d'une première évaluation in situ ou de régulation. Le médecin référent PAD'ÂGE 37 réalise une expertise gériatrique téléphonique, sur la base des informations délivrées, et évalue en pluridisciplinarité avec le soignant demandeur, la nécessité et le délai optimal d'une hospitalisation.

## Sollicitation par les médecins de PAD'ÂGE 37 :



### Légende :

Flèche bleue : Parcours patient jusqu'au premier contact médical

Flèche verte : Parcours patient à privilégier après premier contact médical

## SUR QUELS HORAIRES ?

### Les jours ouvrés :

Lorsqu'un médecin, IPA ou IDEC est face à un patient âgé qui nécessite un avis d'expertise gériatrique ou qu'il souhaite faire admettre en hospitalisation directe (hors urgence vitale), il peut contacter directement PAD'ÂGE 37 au **02 47 47 87 87**.

Un médecin gériatre référent de l'établissement hospitalier de proximité répondra à la demande.

Les résultats d'examens (biologie, imagerie) transmis par téléphone pourront être envoyés par messagerie sécurisée.

### Les week-ends et jours fériés :

De 9h à 18h, un seul médecin assure la permanence téléphonique pour l'ensemble du département d'Indre-et-Loire. Les médecins, IPA ou IDEC peuvent le contacter au **02 47 47 87 87**.

### **Les origines du projet**

*En mars 2020, lors de la pandémie à SARS-COV2, les établissements hospitaliers disposant d'un service de gériatrie ont été invités à participer à la mise en place de hotlines départementales destinées à apporter un soutien aux professionnels des EHPAD. Cette plateforme devait permettre l'accès 7j/7 en heures ouvrées à une expertise gériatrique. Conseils, participations à des décisions médicales collégiales et aide à l'admission en hospitalisation étaient les principales missions des praticiens effecteurs impliqués dans ce dispositif.*

*Cette hotline a été mise en place sur l'Indre-et-Loire mi-avril 2020.*

*Pour répondre aux objectifs de mise en place de parcours d'admissions directes, ARS Centre-Val de Loire a souhaité que ce dispositif évolue vers un outil d'aide à l'admission directe de patients âgés en service de gériatrie, lors d'hospitalisations non programmées.*